



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/5/Add.46
19 juillet 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 19 JUILLET 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, conformément au paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil de sécurité, a l'honneur de porter à son attention des informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) sur des violations présumées de l'interdiction des vols militaires dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 14 et le 18 juillet 1995, il semble que 70 vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) et de ceux autorisés par la FORPRONU aux termes du paragraphe 2 de cette même résolution. On trouvera à l'annexe à la présente note des informations sur l'itinéraire de ces vols.

Le nombre total de vols considérés comme ayant constitué une violation présumée s'élève désormais à 5 876.

ANNEXE

Informations concernant les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine non autorisés
par la Force de protection des Nations Unies

(14-18 juillet 1995)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
5807	14 juillet	05 h 24	05 h 32	Le personnel de la FORPRONU a établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 18 kilomètres au nord-ouest de Zepa. Le contact a été perdu à 20 kilomètres au sud-ouest de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud Basse Faible
5808	14 juillet	05 h 52	06 h 30	Le personnel de la FORPRONU a établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 12 kilomètres au sud-ouest de Zepa. Le contact a été perdu à 20 kilomètres au nord-ouest de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord Basse Faible
5809 5810 5811 5812 5813 5814 5815 5816 5817 5818 5819 5820 5821	14 juillet	07 h 08 07 h 10 08 h 00 08 h 02 12 h 04 12 h 20 13 h 40 13 h 41 13 h 55 13 h 57 14 h 20 17 h 58 18 h 40	07 h 10 07 h 12 08 h 02 08 h 04 12 h 06 12 h 22 13 h 42 13 h 43 13 h 57 13 h 59 14 h 22 18 h 00 18 h 42	Le personnel de la FORPRONU a observé à 13 reprises un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, marqué d'une croix rouge, en train de décoller de la ville de Zenica, de la survoler et d'y atterrir. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Diverses Basse Faible
5822	14 juillet	12 h 52	13 h 10	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 20 kilomètres à l'est de Tomislavgrad. Le contact a été perdu à 45 kilomètres à l'ouest de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Basse Faible
5823	15 juillet	06 h 10	06 h 13	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, marqué d'une croix rouge, à 23 kilomètres à l'est de Tomislavgrad. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Inconnue Inconnue
5824 5825 5826 5827 5828 5829	15 juillet	06 h 20 08 h 33 10 h 05 11 h 00 11 h 25 18 h 25	06 h 22 08 h 35 10 h 07 11 h 02 11 h 27 18 h 30	Le personnel de la FORPRONU a observé à six reprises un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, marqué d'une croix rouge, en train de décoller de la ville de Zenica, de la survoler et d'y atterrir. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Diverses Basse Faible
5830 5831	15 juillet	09 h 49 09 h 54	09 h 51 09 h 56	Le personnel de la FORPRONU a observé à deux reprises un hélicoptère vert de type Gazelle à 24 kilomètres au nord-ouest de Cazvin. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par les forces d'Abdic.	Est Basse Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
5832	15 juillet	10 h 42	10 h 50	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 12 kilomètres au nord-est de Zenica. Le contact a été perdu à 10 kilomètres au sud-ouest de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud-ouest Basse Faible
5833	15 juillet	10 h 53	10 h 56	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 22 kilomètres au sud-ouest de Tomislavgrad. Le contact a été perdu à 10 kilomètres au sud-ouest de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest Inconnue Moyenne
5834	15 juillet	13 h 01	13 h 08	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 10 kilomètres au sud de Tomislavgrad. Le contact a été perdu à 22 kilomètres à l'est de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-est Basse Faible
5835	16 juillet	04 h 34	05 h 11	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 20 kilomètres au sud-est de Posusje. Le contact a été perdu à Split. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Basse Faible
5836	16 juillet	05 h 36	05 h 44	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 5 kilomètres à l'ouest de Posusje. Le contact a été perdu à 3 kilomètres au sud-est de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Basse Faible
5837 5838 5839 5840 5841 5842 5843 5844	16 juillet	10 h 30 10 h 41 12 h 35 12 h 35 12 h 36 12 h 38 14 h 50 16 h 20 17 h 19	10 h 32 10 h 43 12 h 37 12 h 37 12 h 38 12 h 38 14 h 52 16 h 22 17 h 21	Le personnel de la FORPRONU a observé à huit reprises un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, marqué d'une croix rouge, en train de décoller de la ville de Zenica, de la survoler et d'y atterrir. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Diverses Basse Faible
5845	16 juillet	12 h 43	12 h 45	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, marqué d'une croix rouge, à 8 kilomètres au sud de Busovaca. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud Basse Faible
5846	16 juillet	15 h 47	15 h 49	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, marqué d'une croix rouge, à 2 kilomètres à l'ouest de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
5847 5848	16 juillet	14 h 10	Indéterminée	Le personnel de la FORPRONU a observé deux hélicoptères non identifiés en vol en train de mitrailler pour appuyer des forces terrestres qui se trouvaient près de Vronograc. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par les forces d'Abdic.	Sud-est Basse Faible
5849	17 juillet	09 h 55	09 h 55	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 6 kilomètres au sud de Cazvin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Inconnue Basse Faible
5850	17 juillet	10 h 30	11 h 05	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 21 kilomètres au nord-ouest de Tomislavgrad. Le contact a été perdu à 4 kilomètres au sud-ouest de Split. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-ouest Moyenne Moyenne

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
5851 5852 5853	17 juillet	11 h 05 11 h 56 11 h 58	11 h 09 11 h 58 12 h 00	Le personnel de la FORPRONU a observé à trois reprises un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, marqué d'une croix rouge, en train de décoller de la ville de Zenica, de la survoler et d'y atterrir. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Diverses Basse Faible
5854	17 juillet	11 h 30	11 h 42	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 12 kilomètres à l'ouest de Tomislavgrad. Le contact a été perdu à 26 kilomètres au nord-est de cette ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Est Inconnue Faible
5855	17 juillet	11 h 48	11 h 55	Les avions AWACS ont établi un contact radar avec un aéronef non identifié à 4 kilomètres à l'ouest de Tomislavgrad. Le contact a été perdu à 12 kilomètres à l'ouest de Tarcin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Inconnue Faible
5856	17 juillet	15 h 30	15 h 31	Le personnel de la FORPRONU a observé un avion de chasse de couleur grise, non identifié, à 5 kilomètres au sud-ouest de Zepa. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord Moyenne Élevée
5857 5858 5859 5860 5861 5862 5863 5864 5865 5866 5867 5868 5869 5870 5871 5872 5873 5874	18 juillet	05 h 55 06 h 22 06 h 25 06 h 40 06 h 43 07 h 15 07 h 17 07 h 20 07 h 23 09 h 55 10 h 05 10 h 15 10 h 20 10 h 30 10 h 35 12 h 30 12 h 35 14 h 25	05 h 57 06 h 24 06 h 27 06 h 42 06 h 45 07 h 17 07 h 19 07 h 22 07 h 25 09 h 57 10 h 07 10 h 17 10 h 22 10 h 32 10 h 37 12 h 32 12 h 37 14 h 27	Le personnel de la FORPRONU a observé à 18 reprises un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, marqué d'une croix rouge, en train de décoller de la ville de Zenica, de la survoler et d'y atterrir. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Diverses Basse Faible
5875	18 juillet	12 h 25	12 h 29	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère gris de type Gazelle à 27 kilomètres au nord-ouest de Cazvin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les forces d'Abdic.	Diverses Basse Faible
5876	18 juillet	12 h 29	12 h 31	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert à 27 kilomètres au nord-ouest de Cazvin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les forces d'Abdic.	Sud Basse Faible